N° 2033B - 2024

Néant ☐

② **COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)**

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : ABC BATEAU ECOLE

Exercice N clos le : 31/03/2024

A – RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre de l'IR : 018

PRODUITS D'EXPLOITATION

Ventes de marchandises *					210	
Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	209		214	
	Services *		215		218	113803
Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			217		222	
Production immobilisée *					224	
Subventions d'exploitations reçues					226	7333
Autres produits					230	846
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)					232	121982

CHARGES D'EXPLOITATION

Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234	
Variation de stocks (marchandises) *				236	
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				240	
Autres charges externes * : (dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)				242	48046
Impôts, taxes et versements assimilés (dont CFE et CVAE * 243 1454)				244	5828
Rémunérations du personnel *				250	44229
Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	9728
Dotations aux amortissements *	dont amortissement du fonds de commerce en application de l'article 39, 1-2°, al.3 du CGI	255		254	8099
Dotations aux provisions				256	
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262	421
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260			
Total des charges d'exploitation (II)				264	116351

1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)				270	5632
Produits financiers (III)	280		**Charges financières (V)**	294	277
Produits exceptionnels (IV)				290	3000
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 *octies*)	347		300	94
	dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 *quinquies* D)	348			
Impôt sur les bénéfices * (VII)				306	1417
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)				310	6844

B – RÉSULTAT FISCAL

Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2 : 312 — 6844 — 314

RÉINTÉGRATIONS

Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316	
Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles				318	
Provisions non déductibles *				322	
Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice n° 2033-NOT-SD)				324	1417
Divers* dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247		Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC* 248		330	1186
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 *sexies* D) 249			251	
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999	

DÉDUCTIONS

Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997	
Entreprises nouvelles (44 *sexies*) 986		ZFU – TE (44 *octies* A) 987		342	
Reprise d'entreprises en difficulté (44 *septies*) 981		JEI (44 *sexies* A) 989			
ZRD (44 *terdecies*) 127		ZRR (44 *quindecies*) 138			
Bassins d'emploi à redynamiser (44 duodecies) 991		Investissements et souscriptions outre-mer 344			
ZFANG (44 *quaterdecies*) 345					
BUD (44 sexdecies) 992		Zone de développement prioritaire (44 *septdecies*) 993			

Dont divers

Créance due au titre du report en arrière du déficit	346		350	
Déduction exceptionnelle (art. 39 *decies)*	655			
Déduction exceptionnelle (art. 39 *decies* A)	643			
Déduction exceptionnelle (art. 39 *decies* B)	645			
Déduction exceptionnelle (art. 39 *decies* C)	647			
Déduction exceptionnelle (art. 39 *decies* D)	648			
Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)	641			
Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)	990			
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	649			

RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS — Bénéfice col.1 / Déficit col.2	352	9447	354	

Déficits

Déficit de l'exercice reporté en arrière *	356			
Déficits antérieurs reportables *..... dont imputés sur le résultat :			360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS — Bénéfice col.1 / Déficit col.2	370	9447	372	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

N° 2033A - 2024

① **BILAN SIMPLIFIÉ**

Néant ☐

Désignation de l'entreprise	ABC BATEAU ECOLE
Adresse de l'entreprise	Impasse du Polygone 30400 VILLENEUVE LES AVIGNON
SIRET	52284625200016
Durée de l'exercice en nombre de mois *	12
Durée de l'exercice précédent *	12

ACTIF			Brut	Amortissements – Provisions	Exercice N clos le 31/03/2024 Net
			1	2	3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial * 010		012	
		Autres * 014	5239	016 4882	357
	Immobilisations corporelles *	028	51644	030 27476	24169
	Immobilisations financières * (1)	040	800	042	800
	Total I (5)	044	57684	048 32358	25326
ACTIF CIRCULANT	STOCKS Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052	
	STOCKS Marchandises *	060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066	
	Créances (2) Clients et comptes rattachés *	068		070	
	Créances (2) Autres * (3)	072	5562	074	5562
	Valeurs mobilières de placement	080		082	
	Disponibilités	084	77105	086	77105
	Charges constatées d'avance *	092		094	
	Total II	096	82667	098	82667
	Total général (I + II)	110	140351	112 32358	107993

PASSIF			Exercice N NET
			1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	1000
	Écarts de réévaluation	124	
	Réserve légale	126	107
	Réserves réglementées *	130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants) * 131	132	
	Report à nouveau	134	50758
	Résultat de l'exercice	136	6844
	Subventions d'investissement	137	
	Provisions réglementées	140	
	Total I	142	58709
Provisions pour risques et charges	**Total II**	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	19132
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	343
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169) 169 1531	172	15061
	Comptes courants d'associés	173	14748
	Autres dettes	175	
	Produits constatés d'avance	174	
	Total III	176	49284
	Total général (I + II + III)	180	107993

RENVOIS							
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	3000

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

ABC BATEAU ECOLE
Société à Responsabilité Limitée au capital de 1000 euros
Siège Social : Chemin du Polygone 30400 VILLENEUVE LES AVIGNON
RCS NIMES 522 846 252

Rapport de gestion du gérant sur les comptes de l'exercice clos le 31.03.2024

Je soussigné Monsieur Arnaud BATIAT agissant en qualité de gérant de la société ABC BATEAU ECOLE ai établi le présent rapport de gestion sur la situation de l'entreprise à responsabilité limitée durant l'exercice clos le 31 mars 2024 en vue d'approbation des comptes par l'associé unique.

Situation de la société

L'exercice clos le 31.03.2024 n'a pas été marqué par un fait ou un évènement particulier.

Le chiffre d'affaires a légèrement augmenté cette année. Il s'est élevé à 113.802,82 € contre 119.532,57 € l'année précédente, soit une diminution de 4,79 %.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 116.350,76 € contre 113.852,14 € l'année précédente.

Le total des produits d'exploitation s'élève à 121.982,42 € contre 121.280,60 € l'année précédente.

Les salaires et traitement s'élèvent à 44.228,90 € contre 38.114,91 € l'année précédente.

Les charges sociales s'élèvent à 9.728,37 euros contre 5.508,02 € l'année précédente.

Proposition d'affectation du résultat

Bénéfice

Le bénéfice de l'exercice clos le 31.03.2024 s'élevant à 6.843,88 € sera affecté ainsi qu'il suit :

- Report à nouveau, soit la somme de 6.843,88 €.

AB

Ce qui porte les capitaux propres à 58.708,78 euros.

Conventions réglementées

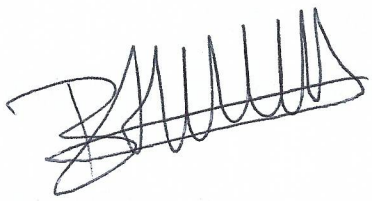
En application de l'article L. 223-19 du Code de Commerce, je porte à votre connaissance qu'une convention visée audit article est intervenue :

Au cours de l'exercice 2023/2024, Monsieur BATIAT Arnaud a perçu une rémunération de 32.000,00 Euros au titre de ses fonctions de Gérant.

Prise en charge par la Société des cotisations sociales obligatoires afférentes à la rémunération perçue par Mr BATIAT Arnaud au titre de ses fonctions de Gérant pour un montant de 9.297,00 euros au cours de l'exercice écoulé.

Le présent rapport et la décision relative à l'affectation des résultats seront déposés en double exemplaire au greffe du tribunal de commerce.

BATIAT Arnaud
Le gérant



ABC BATEAU ECOLE
Société à Responsabilité Limitée au capital de 1000 euros
Siège Social : Chemin du Polygone 30400 VILLENEUVE LES AVIGNON
RCS NIMES 522 846 252

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 04 septembre 2024

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 MARS 2024

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 6.843,88 Euros de la manière suivante :

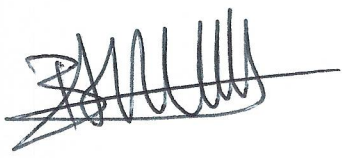
- Report à nouveau, soit la somme de 6.843,88 €.

RAPPEL DES DIVIDENDES ANTERIEUREMENT DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé qu'il n'a pas été distribué de dividendes pour l'exercice clos le 31/03/2023 et 31/03/2022 et qu'il a été distribué la somme de 6.000,00 euros pour l'exercice clos le 31/03/2021.

Pour copie certifiée conforme

La Gérance



ABC BATEAU ECOLE
Société à Responsabilité Limitée au capital de 1000 euros
Siège Social : Chemin du Polygone 30400 VILLENEUVE LES AVIGNON
RCS NIMES 522 846252

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 04 septembre 2024

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 MARS 2024

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 6.843,88 Euros de la manière suivante :

- Report à nouveau, soit la somme de 6.843,88 euros.

RAPPEL DES DIVIDENDES ANTERIEUREMENT DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé qu'il n'a pas été distribué de dividendes pour l'exercice clos le 31/03/2023 et 31/03/2022 et qu'il a été distribué la somme de 6.000,00 euros pour l'exercice clos le 31/03/2021.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme

La Gérance

